

## CRA.3 Certificat de résidence pour Algérien de 10 ans

L'étranger doit apporter les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants (NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel) :

### 1. DOCUMENTS COMMUNS

#### PREMIÈRE DEMANDE ET RENOUVELLEMENT

- Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :**
  - facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de moins de 6 mois ou quittance de loyer (si **locataire**) ; ou taxe d'habitation ;
  - si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
  - en cas d'**hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour.
- 3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (**pas de copie**).

#### PREMIÈRE DEMANDE

- ~~**Justificatif d'état civil :**~~
  - ~~une copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'une carte de séjour) comportant les mentions les plus récentes ;~~
- ~~**Justificatif de nationalité :**~~
  - ~~passport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;~~  
~~à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc.)~~
- ~~**Justificatif d'acquiescement du droit de visa de régularisation.**~~

#### RENOUVELLEMENT

- Certificat de résidence de 10 ans** arrivant à expiration.
- Justificatifs d'état civil et de nationalité.**
- Attestation sur l'honneur** selon laquelle le demandeur n'a pas séjourné plus de 3 années consécutives hors de France au cours des 10 dernières années.
- Attestation de non polygamie** si le demandeur est marié.